Avec l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population dans les pays développés la maladie d'Alzheimer devient un réel problème de santé publique.

Elle touchait 26 millions de personnes dans le monde en 2005 et pourrait en toucher 4 fois plus en 2050.

Elle affecte les seniors généralement à partir de 65 ans même si des formes rares peuvent être diagnostiquées plus tôt. L’espérance de vie est comprise entre 3 et 8 ans. A partir de 85 ans, une femme sur 4 et un homme sur 5 sont touchés

Cette maladie découverte en 1906 par le médecin qui lui a donné son nom reste toujours sans possibilité de guérison pour les patients qui en sont atteints. Rappelons que c’est une maladie neuro-dégénérative qui affecte le cerveau dans un processus irréversible. Elle se traduit d’abord par des amnésies sur les souvenirs récents (l’hippocampe siège de la mémoire immédiate est affecté dès les premiers stades de la maladie). Le processus affecte ensuite la mémoire à long terme avec des troubles cognitifs de plus en plus sévères (confusion, irritabilité, agressivité) conduisant à la perte des fonctions autonomes et à la mort.

La recherche, malgré le travail de nombreuses équipes de recherche dans le monde piétine, même si des pistes prometteuses sur le rôle des plaques d’amyloïdes entre les neurones et les agrégats de protéines Tau permettent d’espérer des avancées significatives. Actuellement, on ne peut qu’améliorer les conditions de vie des patients et retarder l’évolution de la maladie par stimulation cognitive, exercice physique et un régime alimentaire approprié. Cette pathologie lourde est très difficile à accompagner pour les familles et entraine souvent des rejets ou des abandons des patients au système hospitalier.

Ce problème de santé publique a conduit Nicolas Sarkozy dès le début de son mandat présidentiel à mettre en place en 2008 un plan global de santé allant jusqu'en 2012 orienté sur trois axes :

Santé : Améliorer la qualité de vie des malades et de leurs familles

Recherche : Mieux connaitre la maladie

Solidarité : Se mobiliser pour un enjeu de société

Lors de la présidence française de l’Union Européenne, Nicolas Sarkosy a lancé avec José Barroso, président de la commission européenne, une initiative pour une coordination d’actions de recherche au niveau européen.

On retiendra du plan Alzheimer 2008 – 2012 des avancées significatives tant pour l’accueil de jour que pour l’hébergement temporaire.

Les pôles d’activité et de soins adaptés (PASA), pour les accueils de journée en établissements hospitaliers (EHPAD°). Ils proposent pendant la journée, aux résidents avec des troubles du comportement modérés, des activités sociales et thérapeutiques avec des professionnels formés (ergothérapeute, psychomotricien et assistants de soins en gérontologie), au sein d’un espace de vie spécialement aménagé et bénéficiant d’un environnement adapté à leurs besoins. En 2011, plus de 6500 personnes, surtout des femmes, ont été accompagnées par les professionnels des 229 PASA étudiés.

Les unités d’hébergement renforcées (UHR) proposent un hébergement, des soins et des activités adaptées avec des professionnels formés à des personnes souffrant de la maladie d’Alzheimer. En 2011, les 38 unités ayant répondu à l’enquête ont accueilli environ 700 personnes présentant de troubles sévères et perturbateurs du comportement

Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA )à domicile, réalisent, sur prescription médicale, 12 à 15 séances de réhabilitation et d’accompagnement. L’enjeu est de permettre aux malades, à un stade léger ou modéré, d’utiliser leurs capacités restantes pour apprendre à faire autrement des actes de la vie quotidienne auxquels ils tiennent particulièrement et de favoriser ainsi leur maintien à domicile. En 2011, environ 5 000 patients ont été suivis à domicile par les équipes spécialisées Alzheimer (128 répondants) qui se déploient progressivement sur le territoire national (près de 1 200 cantons déjà couverts).

Dans notre département, pour aller encore plus loin dans ce combat contre Alzheimer, un institut novateur ouvrira bientôt ses portes à Nice grâce à financement de la fondation Claude Pompidou. Avec une architecture adaptée aux troubles des patients, ce lieu réunira à la fois un pôle d’information et formation, un centre de dépistage, d’enseignement, de recherche, une résidence long séjour et temporaire, des espaces d‘échange social.

Avec un département à la population vieillissante (22% a plus de 65 ans) et environ 1800 personnes souffrant de cette maladie les Alpes Maritimes, sont directement concernées par cette pathologie

Mais au delà des Alpes Maritimes il serait souhaitable qu’une nouvelle initiative soit prise au niveau présidentiel pour un plan s’étalant sur la durée du mandat. Cela pourraitêtre un nouveau Plan Alzheimer 2013-2017.